



Le Point Accueil Installation Transmission, votre interlocuteur privilégié, pour tout projet de cession ou d'installation agricole,

- Accueille et informe sur les démarches à effectuer
- Oriente vers les structures ou les dispositifs appropriés à vos besoins
- Vous accompagne dans chacune des étapes de votre projet de cession ou d'installation
- Facilite la mise en relation des cédants avec des porteurs de projets

le tout en relation avec l'ensemble des partenaires compétents sur l'installation-transmission



S'installer et transmettre en agriculture



Retrouvez toutes les informations pratiques
www.hautsdefrance-pait.fr

PAIT Pas-de-Calais :
pait@npdc.chambagri.fr
03 21 60 57 41

PAIT Nord :
pait@npdc.chambagri.fr
03 27 21 46 91

PAIT Aisne :
pait@aisne.chambagri.fr
03 23 22 50 00

PAIT Oise :
pait@oise.chambagri.fr
03 44 11 44 07

PAIT Somme :
pait@somme.chambagri.fr
03 22 33 69 88

Réalisation : Service communication de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais // Crédit photo : F. Roumequière - IMAGITERRE



S'installer et transmettre en agriculture



DEVENIR AGRICULTEUR



Le PAIT vous informe, vous oriente, vous accompagne pour reprendre ou créer une exploitation



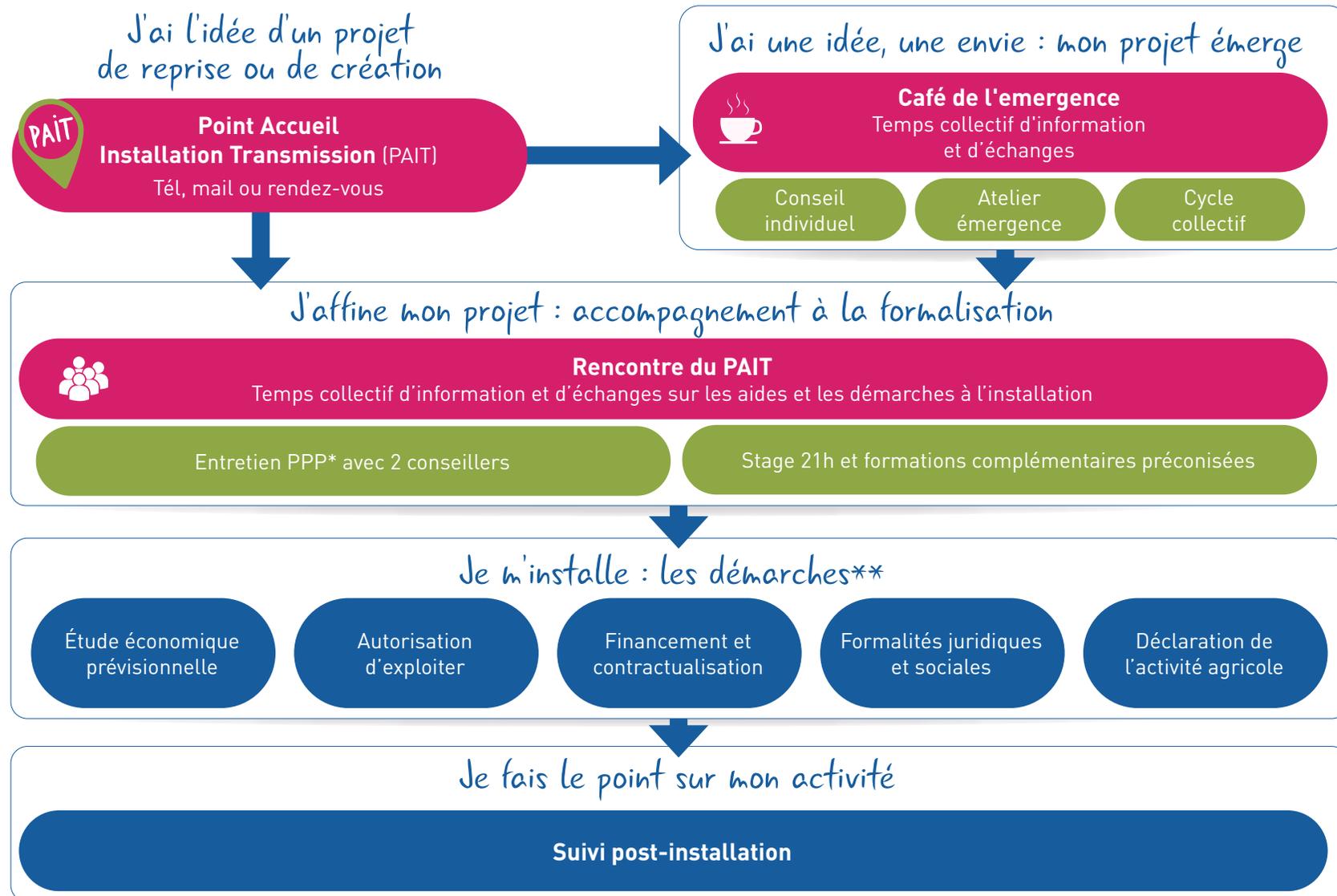
www.hautsdefrance-pait.fr



S'installer et transmettre en agriculture



Les grandes étapes de mon projet d'installation



* Plan de Professionnalisation Personnalisé

** Toutes les démarches sont fortement préconisées voire obligatoire que vous soyez demandeurs des aides ou non

● ● Démarches pour demander les aides à l'installation